



J CANADA. PARL. SENAT.  
103 COM. PERM. DU TOURISME.

H72

1947

Délibérations ...

T6

A42

NAME - NOM

J

103

H72

1947

T6

A42







1947  
SÉNAT DU CANADA

96149  
243



PROCÈS-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES  
DU  
**COMITÉ PERMANENT**  
SUR LE  
**TOURISME**

Fascicule no 1

---

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 1947

---

L'honorable W. A. Buchanan, président

---

TÉMOINS:

- M. R. A. Gibson, directeur, Division des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et des Ressources;
- M. D. Léo Dolan, chef de l'Office canadien de tourisme, ministère du Commerce.

OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE  
1947





MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT SUR LE TOURISME

L'honorable W. A. Buchanan, *président*

Les honorables sénateurs

|          |                           |              |
|----------|---------------------------|--------------|
| Bishop   | Duffus                    | McKeen       |
| Bouchard | Dupuis                    | McLean       |
| Buchanan | Du Tremblay               | Murdock      |
| Crerar   | Foster                    | Paquet       |
| Daigle   | Gershaw                   | Pirie        |
| Davies   | Horner                    | Robinson     |
| Dennis   | McDonald ( <i>Kings</i> ) | Roebuck      |
| Donnelly | McGeer                    | St-Père (24) |



## PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 26 juin 1947.

En conformité avec l'ajournement et avis le Comité permanent de tourisme s'est réuni aujourd'hui à 10 h. 30 du matin.

*Présents:* les honorables sénateurs Buchanan, président; Bishop, Crerar, Davis, Duffus, Gershaw, McDonald (*Kings*), McLean, Murdock, Robinson et Roebuck. — 11.

Le Comité, fidèle à l'ordonnance de limitation de pouvoirs du 27 mars 1947, l'autorisant à faire enquête et rapport sur les initiatives des divers organismes intéressés au tourisme au Canada, a fait enquête.

Les rapporteurs officiels du sénat étaient aussi présents.

M. R. A. Gibson, directeur, Division des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et des Ressources, a lu un mémoire concernant les parcs nationaux en rapport avec le tourisme. Des questions lui furent posées.

M. D. Léo Dolan, chef de l'Office canadien de tourisme, ministère du Commerce, a passé en revue la politique de l'Office canadien de tourisme concernant le tourisme au Canada; il a donné des détails sur l'accommodation et les services disponibles pour les touristes et un aperçu de la manière dont les dépenses seront réparties pendant l'année courante.

Sur motion de l'honorable sénateur Murdock, appuyé par l'honorable sénateur Robinson, les honorables sénateurs Bishop et Buchanan formeront un sous-comité chargé d'étudier les dépositions soumises au Comité.

Sur motion, il fut résolu de recommander l'impression de 600 exemplaires en anglais et de 200 en français des dépositions faites aujourd'hui devant le Comité et que le règlement 100 soit suspendu en ce qui concerne cette impression.

A 11 h. 45 du matin, le Comité s'est ajourné à la demande du président.

*Le secrétaire du Comité,*

H. ARMSTRONG.



## TÉMOIGNAGES

LE SÉNAT

OTTAWA, le jeudi 26 juin 1947.

Le Comité permanent de tourisme, autorisé à enquêter sur le commerce touristique et les initiatives des divers organismes provinciaux et autres intéressés au tourisme, reprend ses séances aujourd'hui à 10 h. 30 du matin.

L'honorable M. Buchanan préside.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons maintenant le quorum. Nous avons tenu une réunion du Comité il y a quelque temps et décidé qu'à cause des nombreux comités qui siégeaient à ce moment-là, il nous serait impossible de tenir notre réunion avant qu'au moins une certaine partie de leur tâche soit terminée; en outre, les comités de l'Immigration et du Travail utilisaient les rapporteurs. J'ai appris ce matin que ces derniers étaient disponibles et j'ai convoqué la présente séance. Nous avons demandé au Service des parcs et à l'Office de tourisme de nous envoyer des représentants pour nous faire des déclarations. Il faut décider si nous devons entendre d'abord M. Dolan, de l'Office du tourisme, ou M. Gibson, de la Division des parcs.

M. Gibson me dit que sa déclaration sera brève. Il est probable que M. Dolan parlera plus longtemps. La question est de savoir si nous devons débiter par M. Gibson, directeur du service des parcs. Je laisse au Comité la tâche de prendre une décision quant à la procédure que nous devons suivre.

L'hon. M. MURDOCK: Nous nous en tiendrons à votre jugement.

Le PRÉSIDENT: Mon opinion personnelle est qu'il serait préférable de commencer par M. Gibson, car il sera bref. Je demande donc à M. Gibson de s'approcher. M. Gibson est le directeur de la Division des parcs. Il a distribué une déclaration écrite de sorte que chacun de vous en possède un exemplaire. Je lui ai suggéré de s'en tenir aux points principaux. Si nous avons des questions à poser, nous le ferons.

L'hon. M. DAVIES: Je crois qu'il devrait nous donner un exposé assez étendu de sa déclaration. Elle est fort intéressante.

Le PRÉSIDENT: Il a déclaré que la lecture du document tout entier prendrait à peu près quinze minutes. Je croyais que certaines parties pouvaient être simplement effleurées. Allons-y.

M. Roy Alexander GIBSON, directeur, Division des terres, parcs et forêts, ministère des Mines et des Ressources: M. le président et honorables sénateurs: C'est un grand plaisir pour moi de me présenter devant ce Comité du sénat dans le but de discuter la relation des parcs nationaux avec le tourisme, parce que je sais que les sénateurs sont très intéressés à nos parcs nationaux et ont démontré cet intérêt. Nous avons un rapport assez agréable à faire cette année. Après des années de dépression et des années de guerre, au cours desquelles il nous a été impossible de nous occuper d'autre chose que de l'entretien de ces propriétés nationales, nous avons réussi l'an dernier à obtenir des fonds supplémentaires pour l'achat du matériel nécessaire pour remplacer le matériel usagé et démodé dont nous étions obligés de nous servir. En conséquence, notre service de conservation s'est amélioré et nous sommes en mesure de recevoir un nombre beaucoup plus important de touristes dans des propriétés plus attrayantes.

Nos difficultés consistent en ce que nous ne pouvons pas nous procurer tout le matériel dont nous avons besoin. La main-d'œuvre est fort difficile à trouver avec les salaires payés par le gouvernement, sensés être les salaires en cours généralement, mais qui ne sont jamais ajustés avant que notre main-d'œuvre ait été attirée par d'autres entreprises. Conséquemment, bien que nous obtenions le matériel, il nous manque quelquefois des travailleurs spécialisés. Nous essayons de remédier à cette difficulté par l'entremise du ministère du Travail.

L'hon. M. DAVIES: Quel genre de matériel ?

M. GIBSON: Des machines pour le nivellement et l'entretien des routes, des tracteurs, des bulldozers, etc. Ces travaux sont devenus fort spécialisés. Des placements considérables ont été faits dans ce genre de matériel et il faut payer des salaires élevés pour embaucher des ouvriers compétents. Si vous payez des salaires élevés, vous trouvez des ouvriers habiles. Il est quelquefois difficile de faire prévaloir ce point de vue chez ceux qui établissent ces salaires; mais nous faisons du progrès.

Au cours de la guerre, on a été surpris du nombre de gens venus visiter les parcs; ils y ont fait un séjour prolongé; naturellement, on n'a jamais atteint le million comme avant la guerre. Nous nous attendons d'avoir un million de visiteurs, cette année; nous sommes prêts à les recevoir.

Le PRÉSIDENT: Combien avez-vous eu de visiteurs l'an dernier ?

M. GIBSON: Environ neuf cent mille. Le chiffre est dans notre déclaration.

L'hon. M. MURDOCK: 900,000 ?

M. GIBSON: Oui. Le chiffre est en page 12 de notre mémoire.

Le PRÉSIDENT: Continuons.

M. GIBSON: Vu que le temps de votre Comité est fort limité ce matin, je me bornerai probablement à expliquer les besoins essentiels de nos parcs nationaux, dont vous trouverez une liste dans notre déclaration.

(L'exposé présenté par M. Gibson contenait les renseignements et les suggestions qui suivent):

L'un des principaux problèmes auquel l'administration des parcs a dû faire face pendant la période de reconstruction, a été l'amélioration et l'augmentation des moyens de transport convenables et de trouver des logements. Nous sommes fermement convaincus que nous traversons une période d'épreuve. De la réaction favorable de cette vague de visiteurs d'après-guerre dépendra dans une forte mesure l'augmentation future du tourisme international dans le Dominion. En conséquence, tous nos efforts ont été dirigés vers le but de donner la plus entière satisfaction à nos visiteurs en ce qui concerne les bonnes routes, des logements confortables, des repas agréables et autres services. Les prix demandés sont jugés équitables, étant donné la gamme variée de l'accommodation disponible. Outre les hôtels et les chalets, une attention spéciale a été accordée aux campements qui deviennent de plus en plus populaires. Les touristes qui n'ont pu faire des arrangements à l'avance pour loger dans les hôtels et les chalets, sont priés d'apporter leur équipement pour camper ou des remorques ou de se mettre en communication avec ceux qui fournissent ces équipements dans les parcs. Les sites des campements dans les parcs nationaux ont été installés dans les décors les plus attrayants et sont munis d'abris pour les cuisines, de poêles de camps, tables et combustible. Nous avons fait des progrès en modernisant ces campements; dans quelques-uns des plus importants, nous avons l'électricité, l'eau courante et des réfrigérateurs communs avec compartiments individuels.

Une initiative qui devient de plus en plus populaire dans tout le pays consiste à tenir des congrès dans les parcs nationaux. Cette année, plusieurs associations et organisations tiendront leur congrès annuel à Banff, Jasper et Waterton Lakes, parcs nationaux en Alberta; au parc national Prince Albert, en Saskatchewan;

au parc national de Riding Mountain, dans le Manitoba, et au parc national Cape Breton Highlands, dans la Nouvelle-Ecosse. Nous tentons constamment de donner un essor plus considérable à cette initiative.

### *Les parcs et sites nationaux historiques*

La tâche d'établir et d'entretenir les parcs historiques d'importance nationale au Canada a été inaugurée il y a plus de vingt-cinq ans et confiée au bureau des parcs nationaux de la Division des terres, parcs et forêts. Le Historic Sites and Monuments Board of Canada, organisme honoraire dont les membres, résidant dans différentes parties du pays sont des historiens d'une valeur reconnue, collabore avec ce bureau de direction dans ce travail important.

Depuis sa création, ce bureau a étudié l'arrière-plan historique de plus de 1,000 sites et en a choisi 350 pour démarcation et entretien. Plusieurs de ces sites sont associés à des événements émouvants dans l'histoire ancienne du Dominion; ils comprennent des terrassements indiens, des villages et des portages; des comptoirs de commerce français, des forts et des missions; des sites ayant trait aux explorations britanniques et aux opérations militaires et navales qui eurent lieu au cours de la longue lutte pour la possession du Canada; d'autres ont rapport au développement économique, industriel et politique du pays. Le bureau a aussi choisi les noms de 150 personnalités en vedette dans l'histoire du Canada, afin de perpétuer leur mémoire par l'érection de plaques dans leurs lieux de naissance.

Un dessin artistique de plaque de bronze est affixée à ces sites. Chaque plaque porte une inscription différente. Dans la plupart des cas, la plaque est apposée à un monticule de pierre dans un champ ou sur un monument spécial; quelquefois elle est placée sur l'édifice permanent érigé sur ou à proximité du site que l'on désire commémorer.

Parmi les travaux les plus importants projetés pour l'année courante et qui ont été approuvés par le Historic Sites and Monuments Board, il y a les suivants:

1. *Parc National de l'Île du Prince-Edouard* — Monument en pierre de taille avec une plaque à la mémoire de Lucy Maud Montgomery, auteur de "Anne of Green Gables" et autres romans dont les péripéties se déroulèrent dans cette localité.

2. *Saint-Jean, (Nouveau-Brunswick)* — Monument en pierre de taille avec plaque pour commémorer les débuts de l'histoire de l'industrie forestière au Canada.

3. *Ville de Québec* — Monument en pierre de taille avec plaque à la mémoire de Louis Joliet, qui découvrit et explora le Mississipi.

4. *Owen Sound (Ontario)* — Monument en pierre de taille avec plaque pour commémorer le travail de ceux qui firent la levée topographique des Grands Lacs 1814-1825.

5. *Welland (Ontario)* — Plaque supplémentaire à être apposée au Palais de Justice du comté pour commémorer les services publics rendus par le général de brigade Ernest A. Cruickshank, ancien membre et président du Historic Sites and Monuments Board du Canada.

6. *Emerson (Manitoba)* — Monument en pierre de taille avec plaque pour marquer le site du Fort Dufferin, quartier-général de la Commission des frontières en 1872.

7. *Gleichen (Alberta)* — Monument en pierre de taille pour commémorer les services publics rendus par Crowfoot, chef de la confédération des Pieds-Noirs.

Un tableau des dépenses et des revenus des parcs nationaux depuis la création du premier parc national en 1886 jusqu'à ce jour, démontre que les parcs, outre leur valeur inestimable comme centres de tourisme et de récréation, rapportent un intérêt considérable sur les fonds placés. De plus, en attirant les visiteurs, on augmente le revenu de beaucoup d'établissements où le touriste fait escale sur la route vers les parcs ou en revenant.

Les déboursés complets pour l'établissement et l'entretien des parcs de 1886 au 31 mars 1947, se chiffrent par \$48,042,484.82. Leur revenu total au cours de la même période a été de \$7,775,151.04.

Les crédits pour les parcs nationaux en 1946-1947 sont de \$1,821,626. Nous avons aussi demandé un crédit supplémentaire pour les travaux suivants:

*Reconstruction de la route Banff-Windermere*

Les grandes routes des parcs nationaux dans les montagnes se relient aux routes provinciales, généralement de surface en ciment. Les voyageurs arrivant des Etats-Unis au Canada roulent sur le pavé bitumineux jusqu'à l'entrée du parc. En ce qui concerne le parc de Banff, la route est en asphalte de l'entrée jusqu'au Lac Louise, près de cinquante milles à l'ouest; ailleurs, les grandes routes dans les parcs sont des routes en gravier ou en sable construites au cours des années et dont l'entretien a souffert pendant la guerre. Les meilleures routes dans les montagnes sont:

1. La grande route Banff-Jasper.
2. La route Banff-Windermere.
3. La route de Banff à Golden.

Jasper est le parc le plus important et des améliorations sont nécessaires afin de rendre le parc plus agréable aux visiteurs. Toutefois, lorsque les crédits, le matériel et la main-d'œuvre sont restreints, la priorité est accordée d'abord à la protection des forêts et de la faune sauvage; deuxièmement, on tente d'assurer un accès sûr et convenable à ces parcs. La route qui relie Jasper au Lac Louise devrait être recouverte d'asphalte; mais comme il est impossible de faire ce travail cette année, l'entretien général de la route est amélioré par l'application d'huile pour abattre la poussière et de chlorure de calcium. La route du Lac Louise à Banff est en asphalte; mais la route Banff-Windermere, qui fourche de la route Banff-Lac Louise près du Mont Eisenhower, n'est pas en bon état et doit être reconstruite. Cette route donne accès à Banff et à Jasper pour les visiteurs de la région de la côte du Pacifique venant des Etats-Unis. Elle est d'une grande importance au point de vue touristique et elle est aussi d'un grand intérêt aux automobilistes canadiens qui désirent faire une tournée circulaire pour visiter les parcs des montagnes des deux côtés de la frontière. La distance de Jasper au Lac Louise sur la grande route Trans-Canada est d'à peu près 140 milles. La distance de la jonction du Mont Eisenhower à Radium Hot Springs sur la grande route Trans-Canada est d'environ 70 milles. La jonction de Mont Eisenhower est environ 20 milles à l'ouest de Banff.

Pendant la dépression les crédits pour les parcs nationaux furent considérablement réduits. En fait, ils étaient moins élevés que le montant de l'allocation accordée au cours des années qui précédèrent l'ouverture de Riding Mountain Park, Cape Breton Highlands Park et Prince Edward Island Park où nous avions des routes beaucoup moins longues à maintenir et moins de parcs à entretenir. En 1946-1947, nous avons réussi à obtenir des crédits supplémentaires pour faire face à l'augmentation de l'entretien et pour remplacer, autant que possible, le matériel désuet et usagé. Beaucoup de matériel dont nous avons besoin est encore rare. Nous espérons pouvoir remédier à certains des retards dans l'entretien au cours de l'année courante.



Outre les fonds publics déjà distribués, des intérêts particuliers ont placé des millions dans l'exploitation d'exploitations sans lesquelles nos parcs seraient dans une situation précaire.

Les parcs sont aujourd'hui en meilleure posture pour recevoir les visiteurs. La principale difficulté est le manque de logements pour les voyageurs. Des concessions additionnelles pour la construction de chalets ont été accordées; mais le manque de matériel et de main-d'œuvre nous retarde. Équitablement, nous ne pouvons pas insister pour une priorité destinée à l'érection d'accommodation saisonnière, alors que les anciens combattants revenus du front n'ont pas de logements. Toutefois, il y aura une augmentation d'accommodation saisonnière, cette année. Nous encourageons ceux qui peuvent le faire à apporter leurs tentes et leurs autos-remorques avec eux, afin de pouvoir camper dans les conditions favorables que nous avons établies dans ces campements améliorés. Des concessionnaires, établis dans les campements, louent ce qu'il faut pour se loger; dans certains cas, ils sont en mesure de servir des repas et des goûters. La préférence dans la distribution des concessions a été accordée aux anciens combattants démobilisés.

Avec une partie des crédits disponibles cette année nous espérons pouvoir perfectionner les pistes dans les forêts. Ces sentiers ne sont pas seulement utilisés pour la protection des forêts, les fréquentent aussi les promeneurs, les coureurs des bois et les amateurs de ski. Il serait possible de construire des abris le long de ces pistes et de les mettre à la disposition des organisations de promenades à pied, pendant l'été, et des clubs de ski, durant l'hiver.

Quelques provinces ne sont pas aussi bien représentées que d'autres dans le groupe des parcs nationaux. Si ces provinces désirent inclure des régions convenables dans le groupe des parcs nationaux, ces offres seront examinées selon la procédure habituelle. On fera un examen approfondi des régions suggérées; on établira le coût de démarcation et de l'entretien et fera une recommandation au Parlement, puisque les parcs nationaux ne peuvent être créés que par une loi. Toutefois, ces provinces profitent de la clientèle des visiteurs des parcs qui s'y arrêtent. D'après leurs itinéraires, les visiteurs doivent traverser ces provinces; de plus, tout ce qui est vendu dans les parcs provient des régions environnantes.

### *Les visiteurs dans les Parcs Nationaux*

Avant la guerre, le chiffre des visiteurs dans les parcs nationaux dépassa le million au cours d'une unique saison; la saison 1946-1947 a presque atteint ce chiffre. Pendant la guerre, les restrictions imposées sur les voyages en chemin de fer et en automobile amenèrent une diminution du nombre des touristes; néanmoins, beaucoup de gens — des Canadiens pour la plupart — visitèrent les parcs, en certains cas, ils y séjournèrent assez longtemps. Depuis la fin des hostilités, il y a eu une augmentation considérable du nombre des visiteurs dans les parcs. Le tableau suivant donne aussi les chiffres pour les années d'avant-guerre.

| <i>Parcs Nationaux</i>     | <i>1946-47</i> | <i>1945-46</i>         | <i>1937-38</i> |
|----------------------------|----------------|------------------------|----------------|
| Banff.....                 | 246,397        | 148,113                | 194,435        |
| Cape Breton Highlands..... | 23,896         | 18,863                 | 20,000         |
| Elk Island.....            | 39,976         | 24,939                 | 63,040         |
| Georgian Bay Islands.....  | 6,591          | 3,842                  | 7,110          |
| Glacier.....               | 461            | 330                    | 1,200          |
| Jasper.....                | 29,191         | 16,127                 | 16,083         |
| Kootenay.....              | 64,530         | 28,326                 | 64,657         |
| Le Mont Revelstoke.....    | 8,542          | 6,474                  | 8,271          |
| Pointe-Pelée.....          | 87,150         | 59,948                 | 296,338        |
| Prince-Albert.....         | 31,474         | 18,858                 | 28,846         |
| Prince Edward Island.....  | 50,281         | 48,068                 | 2,500          |
| Riding Mountain.....       | 161,237        | 108,060                | 117,253        |
| Les Îles St-Laurent.....   | 15,824         | 10,809                 | 22,000         |
| Les lacs Waterton.....     | 126,337        | 46,744                 | 59,520         |
| Yoho.....                  | 23,015         | 10,868                 | 60,557         |
| Buffalo et Nomiskam.....   |                | (en voie de fermeture) | 9,851          |

*Parcs Nationaux Historiques*

|                               |         |         |           |
|-------------------------------|---------|---------|-----------|
| Fort Anne.....                | 8,754   | 5,544   | 17,029    |
| Fort Beauséjour.....          | 12,023  | 5,343   | 20,000    |
| Fort Chambly.....             | 22,546  | 16,203  | —         |
| Fort Lennox.....              | 1,223   | 655     | —         |
| Forteresse de Louisbourg..... | 4,238   | 3,126   | —         |
| Fort Malden.....              | 17,335  | 15,279  | —         |
| Fort Wellington.....          | 5,699   | 2,594   | —         |
| Habitation de Port Royal..... | 6,025   | 3,296   | —         |
| Totaux.....                   | 992,745 | 602,409 | 1,008,690 |

*Les principaux besoins des parcs nationaux*

Nous avons essayé d'analyser brièvement l'arrière-plan administratif des parcs nationaux, des parcs historiques nationaux et des sites historiques et de démontrer quels crédits avaient été accordés pour leur administration, développement et entretien.

Dans les conditions actuelles, les crédits ne sont votés que pour des périodes d'un an. Normalement, le montant total n'est pas disponible avant que le Parlement ait terminé ses délibérations. En ce qui concerne les parcs, la plus grande partie du travail de construction doit être faite au cours des premiers six mois de l'année financière. De plus, le travail de construction doit être précédé des expertises des ingénieurs en ce qui concerne les routes et les plans architecturaux des édifices. Le coût approximatif du travail doit aussi être prévu. La construction est très compliquée aujourd'hui, parce que presque tous les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires sont encore rares. Afin d'utiliser de façon avantageuse les fonds disponibles, tous les plans devraient être préparés longtemps à l'avance, afin que le travail puisse être organisé efficacement. Si les crédits pouvaient être obtenus, un programme d'augmentation et de développement des parcs nationaux pour une période de cinq ans serait à souhaiter.

Nous allons donner un bref exposé des principaux besoins futurs des parcs nationaux, qui sont encore vraiment les mêmes que ceux que je vous ai expliqués au cours d'une réunion précédente de votre Comité. Je les répéterai comme suit:

(1) Si ces régions pittoresques, récréatives et éducatives doivent remplir le but pour lequel elles ont été établies, les forêts doivent être protégées contre le feu, les insectes et les maladies. En même temps, il doit y avoir une augmentation considérable de la faune. Un juste équilibre de cette faune doit être maintenu et lorsque cela devient nécessaire, comme dans le cas du poisson, les stocks doivent être renouvelés. En conséquence, il est nécessaire qu'un personnel scientifique suffisant soit maintenu dans le but de procéder à une étude continue des conditions sur place et qu'un nombre proportionnel de gardiens de parcs, spécialisés et expérimentés, soient engagés pour assurer que les mesures basées sur une étude scientifique et une expérience administrative soient mises en pratique. Le public devrait être mis au courant de ces mesures et les visiteurs priés de coopérer afin que ces propriétés soient utilisées de façon à les laisser intactes pour l'agrément des générations futures.

Un montant considérable devra être dépensé pour l'amélioration et l'extension des pistes des forêts, les postes de surveillance, les communications téléphoniques et radiographiques, les logements des gardiens, les appareils pour combattre le feu et tout autre matériel qui fait partie d'un service moderne de protection des forêts.

Les classes d'étude pour les gardiens devraient être augmentées et des mesures prises pour l'entraînement des aspirants aux positions de gardiens. Ici, nous pourrions obtenir une assistance précieuse en coopérant avec les high schools et les universités.

(2) La tâche de trouver des logements convenables dans les parcs nationaux devrait être rendue plus facile pour les visiteurs dont les revenus sont restreints. Le capital privé, qui cherche un rendement suffisant pour ses placements, se mêle très peu des affaires de logements dans quelques-uns de nos parcs nationaux. Dans la plupart des cas, la saison est trop courte. Ainsi, s'il le fallait, le gouvernement devrait construire des logements et les louer à des concessionnaires, de préférence des anciens combattants qui sont compétents pour cette besogne. Des logements en commun et des camps familiaux pourraient être créés dans les sites de campements ou autres endroits des parcs, afin de procurer de l'amusement et de la récréation à bas prix. A cet effet, certains sujets éducatifs pourraient être insérés au programme ou pourrait organiser des randonnées conduites par des guides connaissant la nature. Les savants qui visitent les parcs nationaux pour y faire des études, feraient certainement des conférences aux visiteurs.

Lorsque la nature s'y prête, la pratique des sports d'hiver devrait être encouragée. Le développement des sports d'hiver prolongerait la saison pour ceux qui s'occupent de servir le public. Les parcs nationaux devraient avoir une attirance en tout temps pour les visiteurs.

(3) Les grand'routes conduisant aux parcs nationaux et celles des parcs eux-mêmes devraient être améliorées en les élargissant ou en les couvrant d'asphalte et en construisant de nouveaux ponts où il en faut. Un vaste programme a été élaboré et on a fait des études techniques.

(4) Il faudrait améliorer les services municipaux dans les localités où réside une population permanente. Il faut d'autres édifices administratifs. Des centres de récréation devront être développés pour divertir les visiteurs de plus en plus nombreux. Il devrait y avoir échange de personnel entre le quartier-général et les travailleurs sur place dans les parcs, afin que les uns comprennent les problèmes des autres. Les services fournis par les bureaux de renseignements dans les parcs devraient être améliorés. Un nombre suffisant d'ingénieurs compétents résidant sur les lieux pourrait être nommé. Les salaires et les gages devraient être au niveau de ceux payés par les entreprises privées.

(5) Des crédits substantiels devraient être faits pour le perfectionnement des parcs historiques et la restauration des sites historiques.

(6) Afin de rendre les parcs nationaux plus intéressants, nous devrions voir à ce que des régions étendues de parcs nationaux soient situées à proximité des grands centres. Un parc commémoratif international et un jardin zoologique national ont été recommandés. La province du Nouveau-Brunswick a pris en considération la réquisition d'une région pour la création d'un parc national dans cette province.

(7) Des mesures plus efficaces devraient être prises pour la dissémination de renseignements au sujet des parcs nationaux. Nous tâchons de répondre promptement à notre correspondance, de la façon qui convient et amicalement. La rareté de sténographes nous a forcés à recourir à la distribution de feuillets donnant les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Nous essayons de faire ces dépliantes attrayants.

Nous coopérons étroitement avec les organismes qui sont en mesure d'assurer aux visiteurs un séjour agréable dans nos parcs nationaux. L'aide que nous recevons de l'Office canadien du tourisme, de l'Office National du Film et de la Commission des expositions canadiennes, des services publics de transport et des offices provinciaux du tourisme, ainsi que des agences de voyages, est appréciée avec reconnaissance.

Une déclaration de ce genre au sujet des parcs nationaux serait incomplète sans un mot d'appréciation reconnaissante pour l'aide excellente donnée à ceux qui s'efforcent d'établir une meilleure compréhension des parcs et des questions s'y rattachant, par la presse quotidienne et autres publications de notre pays, des Etats-Unis et d'autres pays.

Nous nous rendons compte qu'en donnant aux hommes publics, aux membres des clubs sociaux et à d'autres personnalités et organismes désireux de servir le public, des renseignements concernant nos parcs nationaux, nous faisons connaître plus intimement ces grandes régions et obtenons une meilleure appréciation des avantages qu'elles offrent pour un séjour de vacances.

Puis-je terminer en faisant remarquer que les ressources remarquables et variées que possède le Canada au point de vue récréatif doivent être considérées comme une richesse naturelle à développer selon un plan de longue portée au plus grand avantage de nos gens. Il y a là une richesse naturelle, tout comme nos mines, nos forêts et nos terres cultivées; il y a toutefois une différence essentielle, c'est que nos parcs ne sont pas épuisés par l'usage ou l'exploitation. Les paysages, le climat, les sites pittoresques peuvent être "vendus" à l'infini; ils peuvent donner un rendement à perpétuité sans risque pour le capital investi, pourvu qu'il y ait un entretien suffisant, la surveillance et la protection nécessaires.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des questions que le Comité désire poser à M. Gibson? Il a traité brièvement des recommandations concernant les parcs; il a aussi fourni beaucoup d'autres renseignements. Je crois qu'on pourrait poser des questions.

L'hon. M. CRERAR: Est-ce que le district que vous mentionnez dans Elk Island comprend cette région tout entière?

M. GIBSON: Oui.

L'hon. M. CRERAR: Lorsque je quittai le ministère, on se préoccupait beaucoup du sort que faisaient les loups des bois aux bisons dans le Buffalo National Park, dans la partie nord-ouest de l'Alberta et dans le territoire du Nord-Ouest, au sud de la rivière des Esclaves. Pourriez-vous nous donner quelques renseignements à ce sujet?

M. GIBSON: Sénateur Crerar, nous avons continué le travail commencé de votre temps. Récemment, nous avons utilisé un appareil d'invention américaine appelé "l'assassin des coyotes". Ce piège fonctionne de telle sorte que lorsque le loup mord à l'appât, une décharge mortelle l'atteint à la gueule et il est tué. Cette invention est moins dangereuse que le dépôt de boulettes d'arsenic que nous avons essayé pendant quelque temps. Nous n'empoisonnons pas les loups, à moins que nos gardiens nous certifient qu'ils sont trop nombreux. Nous croyons qu'un certain nombre de ces rapaces doit être conservé, afin de maintenir l'équilibre de la faune. Lorsqu'on nous dit qu'il y a trop de ces pillards, nous nous efforçons d'en réduire le nombre en les tuant au fusil, en les prenant au piège ou, en dernier recours, en les empoisonnant. Dans ce dernier cas, nous permettons de placer le poison seulement dans des endroits où nos gardiens peuvent assurer une surveillance absolue et enlever les carcasses avant que les autres animaux les dévorent et meurent. Tout empoisonnement de ces rapaces est accompli avec grande prudence. Nous ne sommes pas convaincus qu'il y a trop de loups dans une grande partie de cet immense parc de 17,300 milles carrés, comme vous le savez; il n'est pas enclos et les animaux rôdent à travers la partie sud des Territoires du Nord-Ouest et dans la région nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Si des animaux protégés sont tués, les loups à quatre pattes ne sont pas toujours responsables.

L'hon. M. DAVIES: M. Gibson, vous avez parlé de l'amélioration des services municipaux dans les localités où il y a des populations résidant en permanence. Avez-vous des villages ou des villes dans vos parcs?

M. GIBSON: La ville de Banff, comme vous le savez, est située dans le parc national de Banff et la ville de Jasper, dans celui de Jasper.

Le PRÉSIDENT: Il y a aussi une population permanente à Waterton Lake.

L'hon. M. DAVIES: J'en avais entendu parler; mais je n'étais pas au courant des autres. Est-ce que les sénateurs ont leurs logements gratuits à Waterton Park.

M. GIBSON: Je ne m'en suis pas aperçu.

Le PRÉSIDENT: J'aimerais savoir ce qui en est. M. Gibson, avez-vous un tableau du nombre des touristes qui viennent des Etats-Unis dans nos parcs? Tenez-vous un registre?

M. GIBSON: Nous sommes en mesure de fournir ce renseignement. Pendant la guerre, nos visiteurs étaient en majorité des Canadiens; mais dès que les restrictions de guerre furent enlevées, les Américains commencèrent à arriver en grand nombre. L'année dernière, 22 p. 100 des visiteurs vinrent des Etats-Unis; cette année, nous croyons que 50 p. 100 viendront de ce pays.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): M. Gibson, est-ce que toutes les provinces du Canada vous accordent la plus entière coopération?

M. GIBSON: Oui, et je suis heureux de pouvoir le dire. Je dois dire que ce sujet fera partie de la déclaration de M. Dolan, parce que c'est lui qui fait les arrangements pour les conférences que nous tenons tous les ans afin de discuter les questions touristiques. Les provinces y sont représentées, ainsi que les parcs nationaux.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Dans certains cas, le perfectionnement des routes qui conduisent au parc est très important, n'est-ce pas?

M. GIBSON: Sénateur, nous sommes charmés de vous entendre dire cela, parce que nous avons besoin de crédits pour les routes, non seulement pour celles des parcs mais aussi pour celles qui y conduisent.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Des mesures ont-elles été prises pour l'atterrissage d'avions légers?

M. GIBSON: Cette question est assez compliquée. Les gens qui résident dans les parcs nationaux et un grand nombre de ceux qui s'y rendent en visite, ne sont pas en faveur de l'établissement de terrains d'atterrissage pour permettre des envolées de plaisir au-dessus des parcs parce qu'ils prétendent que les avions font trop de bruit et créent un certain danger.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Je pensais aux personnes qui aimeraient aller dans les parcs mais n'ont pas le temps de s'y rendre en automobile ou en chemin de fer. Ils pourraient faire le voyage dans leurs avions personnels. Je crois que le désir de voyager de cette manière augmentera avec le temps.

M. GIBSON: Oui, sénateur, j'allais dire qu'en ce qui concerne l'atterrissage d'avions particuliers dans les parcs, nous sommes en pourparlers avec le ministère des transports. Ses représentants font enquête; puis la Commission du Transport aérien accorde une concession — on appelle cela une charte — donnant à une personne l'autorisation de voler d'une localité en dehors du parc à un endroit du parc. Dans certains cas, nous avons des terrains d'atterrissage sûrs dans les parcs; ailleurs, il faudra les construire. En ce qui concerne la disponibilité des fonds, il en est comme du perfectionnement des routes dans les parcs. Nous avons fait nos suggestions au ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements; elles sont placées sur ce que l'on appelle "le rayon des projets" et en seront extraites lorsque les conditions permettront leur application. Tout dépend en majeure partie de la main-d'œuvre dans la région et de la disponibilité des matériaux.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Voulez-vous m'excuser si je vous pose une autre question. Avance-t-on dans la création d'un parc à Blomidon, dans la terre d'Évangéline, en Nouvelle-Ecosse ?

M. GIBSON: Rien n'a été fait. La question a été reconnue comme méritant considération.

L'hon. M. DAVIES: Ne s'agit-il pas simplement, pour le moment, d'un projet du C.P.R.

M. GIBSON: Oui, c'est un projet du C.P.R.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que le gouvernement canadien fournit quelque chose pour la construction de routes permanentes dans les parcs ? Par exemple, a-t-il contribué pour la route de Calgary à Banff ?

M. GIBSON: La question est de savoir si oui ou non le Dominion devrait aider les provinces à faciliter l'accès aux parcs nationaux. C'est une des grandes questions dans les relations financières entre le Dominion et les provinces. Je ne sais quelle décision sera prise; mais le besoin d'amélioration est évident. Je dois dire que des provinces accomplissent un travail considérable; mais est-ce qu'elles recevront de l'aide du Dominion pour le perfectionnement de ces routes, par suite des plus grandes sommes dont elles disposent de la part du Dominion, voilà une chose sur laquelle je ne désire pas passer jugement.

L'hon. M. GERSHAW: Est-ce qu'on va donner suite au projet d'ériger un monument de pierre à Gleichen, Alberta.

M. GIBSON: Oui, monsieur, cette année.

L'hon. M. CRERAR: En ce qui concerne les routes, nous avons des accords avec les provinces, en 1936, qui durèrent jusqu'au début de la guerre. Le gouvernement accordait une couple de millions par année. Ces crédits étaient dépensés dans les provinces qui contribuaient un montant égal dans des routes que les deux gouvernements approuvaient. Comme résultat un travail considérable fut fait dans le bitumage des routes. Dans d'autres cas, une grande partie du travail fut faite sur les routes conduisant aux parcs, comme celle allant au Cape Breton Highlands Park. J'espère que des accords semblables pourront bientôt être réitérés.

L'hon. M. McDONALD (*Kings*): Est-ce que ces accords affectaient toutes les provinces ?

L'hon. M. CRERAR: Oui.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que les ingénieurs des ministères des Mines et des Ressources travaillaient en collaboration avec les ingénieurs provinciaux des routes ? La route de Pincher Creek à Waterton est maintenant dans un état pitoyable. Je me suis souvent demandé si les ingénieurs des ministères des Mines et des Ressources avaient approuvé le genre de routes qui a été construit.

L'hon. M. CRERAR: Non, la construction des routes était sous la direction des gouvernements provinciaux — le ministère des Travaux Publics. Disons que nous sommes seulement en train d'apprendre dans ce pays comment construire des routes correctement. Au cours des années passées les efforts pour construire des routes permanentes à surface dure et polie ne furent pas très effectifs. En d'autres termes, il y avait tendance à faire durer l'argent aussi longtemps que possible et de faire un travail imparfait en ce qui concerne la permanence. Une chose à laquelle nous devons faire face au Canada, c'est que la construction de bonnes routes — et quand je dis de bonnes routes, je veux parler des routes bituminées — va devenir une question importante.

L'hon. M. DAVIES: Et une affaire très dispendieuse aussi.

L'hon. M. CRERAR: Oui, cela coûtera très cher, sans doute.

Le PRÉSIDENT: M. Gibson, en ce qui concerne le logement dans les parcs nationaux, vous avez mentionné les chalets et vous avez fait la suggestion que le gouvernement lui-même pourrait construire ces chalets et ensuite les louer. En ce moment, n'est-ce pas que des soumissions sont offertes et que le concessionnaire construit les cabines?

M. GIBSON: Cela est exact. Une partie des revenus va au gouvernement.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cette méthode a été trouvée satisfaisante?

M. GIBSON: Je crois que la plus grande difficulté a été d'attirer la clientèle qui paie les taux les plus élevés. Les concessionnaires doivent faire un placement assez considérable; il est difficile de se procurer les matériaux dont ils ont besoin. Le résultat est que des retards se produisent avant de pouvoir fournir les logements, quelle que soit l'énergie dont le concessionnaire fait preuve. Nous étudions la question de fournir des logements à bas prix aux visiteurs. Les concessionnaires qui doivent maintenant construire leurs propres logements doivent demander des loyers assez élevés. Nous espérons qu'il sera possible de diminuer ces prix, afin qu'un plus grand nombre de visiteurs viennent dans les parcs.

Le PRÉSIDENT: Est-ce qu'il y a rareté de logements dans les parcs?

M. GIBSON: Il y a rareté pendant la saison du tourisme.

Le PRÉSIDENT: Pendant le haut de la saison?

M. GIBSON: Pendant toute la saison du tourisme, à peu près deux mois et demi.

Le PRÉSIDENT: Est-ce qu'il y a assez de campements?

M. GIBSON: Nous avons perfectionné les campements et inauguré une nouvelle méthode. Dans les grands campements, nous permettons à un concessionnaire, toujours un ancien combattant, de fournir des tentes, poêles et des couvertures et même d'exploiter un comptoir pour les repas, afin d'accommoder les gens qui arrivent dans les camps et n'ont pas apporté avec eux leur équipement pour camper. Certaines personnes arrivent sans avoir retenu de logement. Elles peuvent aller au concessionnaire du campement qui leur fournit une tente, des couvertures et un lit, si elles en désirent un. Nous fournissons le terrain où la cuisine est faite; nous avons des abris pour les poêles et nous fournissons le bois. Nous fournissons aussi l'eau courante et dans certains campements, nous avons de la réfrigération; nous fournissons le compartiment froid.

Le PRÉSIDENT: J'ai une autre question à poser à M. Gibson; tout d'abord, y a-t-il d'autres membres du Comité qui désirent d'autres renseignements au sujet des parcs? J'aimerais que le témoin nous parle de la circulation sur la route de l'Alaska et nous dise si des mesures sont prises pour assurer des logis aux touristes le long de la route. S'il n'y a pas d'autres questions sur les parcs, voulez-vous nous parler de la grande route de l'Alaska?

M. GIBSON: Je crois, M. le président, qu'une copie de la circulaire que nous avons distribuée en réponse à ceux qui demandaient des renseignements sur la grande route de l'Alaska a été remise à chaque membre du Comité. Nous avons essayé de répondre à la plupart des questions posées. Le logement disponible le long de la route est mentionné en page 8 de la circulaire. Nous avons dû avertir tout le monde que la circulation touristique ordinaire ne pouvait être permise cette année, parce que le logement est insuffisant pour tous ceux qui désirent y voyager. Le chiffre de la circulation jusqu'en Alaska même est fort élevé; surtout les militaires qui sont devenus instables et croient que peut-être le nord leur conviendra mieux; ils ont décidé de se rendre en Alaska. Lorsque ces personnes possèdent une voiture capable de tenir la route, des fonds suffisants et le reste pour se rendre au terme de leur voyage, un permis leur est accordé par un officier de police à Edmonton qui est chargé de ces affaires.

Le PRÉSIDENT: Quelle est l'état de la route ?

M. GIBSON: Certaines parties ont besoin de beaucoup de gravier; et, comme vous le savez, pendant l'hiver, la neige est jetée dans les fossés; au printemps, un problème considérable d'écoulement se produit, problème qui doit être résolu, ainsi que celui des inondations printanières, ce qui signifie que tous les ponts doivent être vérifiés. L'armée a la charge de l'entretien de cette route et c'est une tâche assez dispendieuse.

Le PRÉSIDENT: Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes qui demandent à voyager sur cette route et qui ne reçoivent pas de permis ?

M. GIBSON: Au début, il y en avait un assez grand nombre. Mais ici encore, nous avons eu la coopération de la presse. Nous envoyâmes notre circulaire et la presse publia des commentaires favorables, disant qu'il était raisonnable que nous avisions les visiteurs de ne pas entreprendre ce voyage jusqu'à ce qu'il y ait un plus grand nombre d'abris le long de la route. Je crois que cet avertissement a été, plus que toute autre raison, responsable de la diminution dans la demande de permis de personnes qui désiraient simplement faire le voyage en touristes. De plus, beaucoup de lettres ont été adressées aux personnalités dont les noms sont publiés dans notre circulaire et des réponses ont été expédiées exposant les difficultés à surmonter. Comme vous le savez, c'est déjà tout un problème de se rendre d'Edmonton à la grande route de l'Alaska.

Le PRÉSIDENT: S'il n'y a plus de questions, messieurs, nous allons appeler M. Dolan. Merci, M. Gibson.

M. Dolan est le chef de l'Office canadien de tourisme, ministère du commerce.

M. Dolan, le Comité désirerait que vous donniez un aperçu de la circulation touristique et de son développement l'an dernier; que vous nous disiez quelque chose au sujet de vos projets de dépenses pour cette année et quel résultat vous espérez.

L'hon. M. ROBINSON: Le Comité est intéressé, je crois, à entendre M. Dolan sur la question de la conférence du Dominion et des provinces tenue l'automne dernier.

M. D. LÉO DOLAN: Monsieur le président et honorables sénateurs, l'an dernier, après avoir comparu devant votre Comité, on proposa une coopération plus intime entre les provinces et l'organisme fédéral du tourisme. Cette proposition fut entendue. En octobre dernier, nous avons tenu la première conférence touristique fédérale-provinciale à Ottawa. Mon ministre, M. MacKinnon, convoqua la conférence et toutes les provinces du Canada y furent représentées, ainsi que les grandes compagnies de transport, le Service des parcs nationaux, les compagnies d'autobus et de transport maritime. Le compte rendu de cette conférence a, je crois, été envoyé aux sénateurs. Sinon, je puis voir à ce que cela soit fait. La conférence a été un succès à tous points de vue. Nous avons siégé pendant trois jours. Nous avons tellement été enchantés du succès de la conférence que par une décision unanime, les membres présents désirèrent en faire une réunion annuelle, afin que chaque année, ayant fait la revue de la saison touristique de l'année précédente, nous puissions dresser nos plans pour la saison touristique à venir. Je crois que nous avons réussi un rapprochement plus intime entre les provinces, les compagnies de transports et le service des parcs, plus qu'à aucun moment depuis que je suis à Ottawa — c'est-à-dire quatorze ans.

Les résultats de cette conférence ont été démontrés dans notre programme de publicité de cette année. Nous avons été en mesure de soumettre aux provinces le programme fédéral. Ce qui a permis aux provinces de mesurer leurs propres moyens et de décider dans quels endroits elles les utiliseraient. Les résultats, je puis le dire, ont été presque phénoménaux. Comme résultat de notre program-



me de publicité cette année — et je parle seulement de l'Office canadien de tourisme, — nous avons reçu environ 170,000 demandes de renseignements (le chiffre exact en date d'hier était 170,344). Toutes les provinces nous ont fait des rapports de temps à autre et elles ont obtenu le même succès avec leurs propres programmes de publicité.

Un autre aspect sous lequel nous avons envisagé coopérativement la question est celui de notre littérature publicitaire. Nous avons discuté avec les provinces une ou deux entreprises qu'elles pourraient lancer, en ce qui concerne leurs brochures, livrets, cartes, etc. Le résultat est que la littérature touristique des provinces est meilleure cette année que celle des années précédentes. Je suis certain que les sénateurs ont eu l'avantage de voir des copies du nouveau genre de littérature que l'Office canadien de tourisme a émis cette année. Sans avoir l'air de nous vanter, je crois que je puis dire que c'est une amélioration immense sur tout ce que nous avons publié par le passé. Pour nos réponses aux demandes de renseignements, nous avons obtenu une meilleure coopération des provinces, des compagnies de transport et de l'organisme de M. Gibson. Malheureusement, la seule ombre au tableau, c'est que nous n'avions jamais anticipé que nous recevions plus de demandes de renseignements en six mois qu'au cours de toute année de l'avant-guerre. Le chiffre le plus élevé jusqu'à présent était de 106,000 pendant douze mois; cette année nous avons reçu 170,000 questions en moins de six mois.

J'ai été très intéressé en entendant M. Gibson parler des difficultés à se procurer le matériel et autres services. Il m'a été impossible d'avoir le personnel requis pour répondre avec efficacité à ces demandes de renseignements. En janvier, le nombre de personnes qui nous firent quotidiennement des demandes de renseignements au sujet du Canada était de 587; en février, 1,155; en mars, 1,588; en avril, 1,978, et, en mai, 1,387. Ces communications diminuent en ce moment, mais la moyenne quotidienne est de 675. Visitant l'Etat du Maine, récemment, je demandai au chef du bureau de publicité quel était le chiffre le plus élevé de demandes qu'on avait reçues en une semaine. "Six mille en une semaine," m'a-t-on répondu. Au cours de la fermeture de quelques jours pour le 24 mai, nous avons trouvé lors de notre retour, un bureau chargé de 4,034 lettres auxquelles nous devons répondre.

Cette année, le Canada devrait avoir les trois plus importants mois touristiques — juillet, août et septembre — de l'histoire du pays. Le seul baromètre que possèdent les chefs de bureaux, comme M. Gibson et moi, c'est la réaction à notre programme de publicité. Comme le démontrent les chiffres que je viens de citer, il y a une demande phénoménale de littérature au sujet du Canada. Nous avons eu quelque difficulté à cause de la rareté du papier et de l'impossibilité de faire imprimer notre littérature à temps. Nous avons dû retarder les réponses à bien des demandes; mais je suis heureux de dire que nous sommes maintenant à jour. A un certain moment, nous avions 22,000 réponses en souffrance; toutefois, nous avons embauché une équipe de nuit et avons travaillé jour et nuit au cours des sept dernières semaines.

Le PRÉSIDENT: Lorsque vous répondez à ces questions, quels renseignements donnez-vous?

M. DOLAN: Nous leur envoyons d'abord le livret général; puis si les demandes ont trait à la pêche, nous leur envoyons le livret sur la pêche; si les questions concernent les parcs, nous les faisons passer au Service des parcs. Je crois avoir expliqué l'an dernier que toute question que nous recevons d'une personne résidant aux Etats-Unis est transmise aux provinces, aux compagnies de transport et au Service des parcs. Si quelqu'un écrit de Duluth à mon bureau demandants des renseignements concernant les parcs de l'Alberta, je transmets la demande au bureau de M. Gibson, afin qu'il puisse envoyer des détails spécifiques au sujet des parcs de cette province. La même coopération s'étend à toutes les

provinces. Comme je vous l'ai dit, les imprimeurs ont retardé à nous fournir le matériel au moment où nous en avons besoin. Finalement, toutefois, nous avons surmonté cette difficulté. Il est intéressant de noter que nous avons distribué à travers les Etats-Unis plus de 1,300,000 textes littéraires, ce qui est aussi un record pour le Canada.

Le tableau général est satisfaisant. Selon moi, le Canada reçoit plus de publicité touristique qu'aucun pays au monde. Nos éditeurs touristiques aux Etats-Unis ont été particulièrement aimables envers nous. Comme vous le savez, tous les grands journaux publient des sections consacrées au tourisme et c'est une initiative avantageuse pour les journaux comme pour le Canada. Les éditeurs des pages de tourisme ont été fort généreux envers nous. Nous avons aussi élargi notre participation aux expositions touristiques et sportives aux Etats-Unis.

Jusqu'à présent, nous avons un kiosque seulement aux expositions des Etats de l'est. Cette année, pour la première fois, nous irons dans la région de la côte du Pacifique. Nous avons participé aux expositions de Portland, Seattle et San Francisco; et je dois dire qu'une réaction remarquable s'est produite comme résultat de notre initiative dans l'ouest. Cette année, nous avons adopté la politique de participer en majeure partie aux expositions sportives. Nous ne sommes allés qu'à une seule exposition touristique. L'an prochain, nous avons l'intention de participer plutôt aux expositions touristiques et de négliger les expositions sportives. Je crois que cela sera notre méthode à tour de rôle.

L'hon. M. BISHOP: Puis-je demander quels renseignements vous donnez aux touristes en ce qui concerne le logement, dans les hôtels des villes? On me dit qu'ils sont remplis.

M. DOLAN: Sénateur Bishop, nous avertissons les touristes que s'ils désirent venir au Canada, ils feraient mieux de retenir des chambres à l'avance; et nous avons envoyé des circulaires, non seulement aux agences de voyage, mais aussi à l'American Automobile Association et aux autres organismes de tourisme, en soulignant la rareté de logement à Montréal, Québec et les autres grandes villes où le logement est très rare, et qu'il est douteux qu'on puisse l'obtenir cette année à moins que les chambres ne soient retenues longtemps à l'avance. En même temps, nous disons qu'il y a des possibilités de logement dans les localités extérieures. L'an dernier, nous avons subi une légère crise d'anticipation au sujet du logement. Nous avons déclaré qu'il n'y aurait pas de logement pour les touristes au cours des mois d'été. En fait, pendant une, deux ou trois semaines de juillet, il y avait des chambres même à Ottawa, dans les maisons de touristes; il y avait beaucoup de chambres dans la région nord de l'Ontario. Cette année, pour généraliser, dans toutes les places d'été bien connues et établies, non seulement les grandes stations à proximité des chemins de fer comme Jasper, Banff, etc., mais les autres dans les régions des Laurentides et de Muskoka, le Lake des Bois, et, en Colombie-Britannique, les chambres sont en majeure partie retenues pour la saison. J'ai vu un tableau qui m'a été envoyé par le gouvernement d'Ontario, l'autre jour, indiquant qu'en juin, il y a eu un peu moins de retenues de chambres que l'an dernier; mais qu'en juillet et août, les chiffres étaient plus élevés. Les automobiles entrées au Canada pendant le mois de mai furent plus nombreuses que jamais durant ce mois dans l'histoire du pays; cela indique une vague immense de circulation touristique vers le Canada cette année.

L'hon. M. BISHOP: Je vois que la Eastern Steamships Co., a rétabli son service à Yarmouth. C'est une artère remarquable vers la Nouvelle-Ecosse.

M. DOLAN: La Eastern Steamships Co., est une des opérations touristiques les meilleures de tout le pays.

L'hon. M. BISHOP: Elle a un paquebot qui va à Saint-Jean cette année.

M. DOLAN: Non, simplement un navire qui va à Yarmouth. Mais pour en démontrer la popularité, lorsqu'on annonça que le navire recommencerait ses traversées, en une semaine, on reçut 6,000 demandes de personnes désireuses de faire le voyage et de se rendre en Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. BISHOP: On fait trois voyages aller et retour ?

M. DOLAN: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Recevez-vous beaucoup de plaintes des touristes au sujet du manque de logement? Je veux parler des hôtels et des maisons de touristes et des repas dans les restaurants et les hôtels. Y a-t-il beaucoup de plaintes à ce sujet ?

M. DOLAN: Nous recevons des critiques au sujet des repas. Il y en a peu au sujet des grands hôtels. Je crois que nos hôtels des chemins de fer peuvent être comparés aux meilleurs hôtels du monde. Nous avons reçu quelques réclamations au sujet des cabines le long des routes qui ne sont pas aussi confortables qu'elles devraient l'être. De façon générale, je dois dire ici que si le Canada désire attirer une grande vague de touristes, une tâche immense doit être accomplie à travers tout le pays pour l'amélioration du logement que les voyageurs en automobile demandent. Ce logement n'est pas satisfaisant.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il des cabines modernes pour les touristes du genre de celles qu'on voit aux Etats-Unis, je veux dire avec confort moderne, comme les douches, etc. ? Y en a-t-il beaucoup de ce genre au Canada ?

M. DOLAN: Oui, nous en avons. Mais pas assez. Dans certaines régions, du Canada, on trouve d'excellentes cabines et nous en construisons en ce moment — on les appelle Motels — où vous conduisez votre automobile jusqu'à l'endroit même où vous passerez la nuit. Il y a amélioration; mais il y a encore lieu de perfectionner. Les personnes qui ont la tâche de pourvoir aux besoins des touristes ont rencontré les mêmes difficultés dont vous parliez, il y a un moment, le directeur de la Division des terres, parcs et forêts: difficultés d'obtenir du matériel, des machines et de l'équipement. Dans votre province, sénateur Buchanan, un homme est venu me voir l'autre jour pour me dire qu'il avait l'intention d'exploiter Radium Springs. Il est prêt à faire un immense placement de fonds, de son capital personnel; il a l'intention de créer un nouveau site et d'en faire un deuxième Banff. C'est un garçon très ambitieux. Par une coïncidence étrange de la destinée, c'est un sujet polonais qui vint dans notre pays il y a une trentaine d'années et qui amassa sa fortune dans l'Alberta et le Manitoba. Mais il doit faire face à la difficulté de ne pouvoir se procurer des bulldozers et autres machines pour mettre son plan à exécution. Il ne demande à personne autre que lui de placer de l'argent dans l'affaire. A travers tout le Canada, une situation identique confronte les personnes qui désirent améliorer leurs installations pour recevoir les touristes. Tant que le grand problème du matériel de construction ne sera pas résolu au Canada, je crains fort que le logement ne soit pas aussi bon qu'il pourrait l'être. Mais une campagne devrait être faite dans notre pays pour avertir les personnes qui pourvoient aux besoins des touristes que les services donnés avant la guerre ne seront pas suffisants pour les touristes qui viendront au Canada au cours des quelques années à venir, parce que de l'autre côté de la frontière — je regrette d'avoir à le déclarer, mais pour être véridique, je le dois — le logement, dans la plupart des régions touristiques est meilleur que chez nous. Je fais exception pour les cas particuliers que j'ai mentionnés, notamment les hôtels des chemins de fer et les postes dans les Laurentides et la région de Muskoka et certaines régions de l'Alberta, ainsi que quelques parties de la Colombie-Britannique.

M. GIBSON: Et dans les parcs.

M. DOLAN: Si j'oublie les parcs, M. Gibson fait toujours en sorte que je les mentionne. Je suis enchanté de dire, qu'en dépit de certaines critiques de signataires de lettres, je crois que l'organisation dans nos parcs, étant donnée la situation financière de notre pays, est égale à tout ce que j'ai vu dans les parcs que j'ai visités aux Etats-Unis; je crois que cette exploitation est efficace.

Le PRÉSIDENT: Quelles sont les critiques les plus fréquentes que vous recevez des touristes? Se plaignent-ils qu'on exige trop cher? Que l'on essaye de leur faire payer trop cher?

M. DOLAN: Il est étrange que les réclamations qui parviennent à notre bureau à ce sujet sont rares. En fait, c'est tout le contraire. Nous recevons des lettres de félicitations à l'adresse des officiers de la douane et de l'immigration; des agents de police et aussi mentionnant les prix équitables pour les services qui sont fournis. La critique la plus sérieuse porte sur la condition des grandes routes du Canada. Nous recevons plus de réclamations au sujet des routes que du reste. Quatre-vingt-cinq pour cent de la circulation touristique qui nous arrive au Canada voyage sur des roues en caoutchouc. Si nous désirons maintenir cette moyenne et il est certain que nous désirons même l'augmenter, un programme immense de construction de routes au Canada, de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique, doit être exécuté. Je ne crois pas que nous devrions envisager la construction de routes comme une opération dispendieuse. Dans mon opinion, le placement de fonds pour la construction des routes au Canada rapportera un intérêt plus élevé à la population de notre pays, aux trésors des provinces et à celui du Dominion, que tout autre placement. Ce n'est pas une question de prix, c'est une question de placement.

Le PRÉSIDENT: Vous connaissez une localité appelée Peterborough?

M. DOLAN: J'en ai entendu parler.

Le PRÉSIDENT: Notre ami Duffus vient de là. Un article a été publié dans le journal de Peterborough l'autre jour au sujet des dépenses individuelles des touristes, comparant les Etats-Unis et le Canada. Voici ce qu'on disait: "Si les Américains dépensaient au Canada, par tête, ce que nous dépensons aux Etats-Unis, notre revenu touristique en dollars se chiffrerait à plus d'un milliard." Cela signifie-t-il qu'une plus forte proportion de notre population voyage aux Etats-Unis et dépense de l'argent en plus grande quantité que les Américains qui viennent ici?

M. DOLAN: Oui, sénateur Buchanan. Au cours des derniers dix-huit mois et plus, il y a eu une invasion formidable de Canadiens aux Etats-Unis. C'est très raisonnable, lorsque vous envisagez la question du point de vue que pendant presque six ans, les Canadiens durent rester au pays, ne purent pas voyager et pour une excellente raison. Aussitôt que les restrictions furent enlevées sur le contrôle du change, des milliers de Canadiens qui n'avaient pas visité les Etats-Unis depuis six ans, se ruèrent sur la Californie et la Floride et quelques-uns des Etats de la frontière; les dépenses, par tête, des Canadiens aux Etats-Unis sont beaucoup plus élevées que celles des Américains au Canada. Mais n'oubliez jamais ce point de vue. Notre population est de 12,000,000; celle des Etats-Unis, 140,000,000. En ce qui concerne le dollar, nous sommes toujours créditeurs; l'an dernier, nous avons un solde de \$90,000,000 à notre crédit, ce qui ne constitue pas une mauvaise posture. Mais le peuple canadien, d'après les statistiques, dépense un montant plus considérable pour voyager qu'aucune autre nation de 12,000,000 au monde. C'est pour cela que proportionnellement, par tête, nos dépenses sont un peu plus élevées; mais avec les dollars dans notre caisse, nous sommes mieux partagés; après tout, cela est un facteur important dans l'industrie touristique.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que d'autres membres ont quelque question à poser à M. Dolan?

L'hon. M. ROBINSON: Je n'ai pas reçu d'exemplaire du livret sur la conférence entre le Dominion et les provinces. Je ne sais pas si les autres membres l'ont reçu.

Le PRÉSIDENT: J'en ai reçu un.

M. DOLAN: J'avais l'impression qu'un exemplaire avait été envoyé à tous les membres du Sénat et de la Chambre des communes. Je verrai à ce que vous en receviez un exemplaire, sénateur Robinson.

L'hon. M. ROBINSON: Je crois que si je l'avais et le lisais, je serais mieux renseigné.

Le PRÉSIDENT: Vous ne vouliez pas parler de la conférence sur le tourisme entre le Dominion et les provinces? Vous avez reçu ce livret, n'est-ce pas?

L'hon. M. ROBINSON: Non.

M. DOLAN: Oh, je vous demande pardon, monsieur. Je ferai en sorte que vous en receviez un exemplaire. J'avais l'impression que tous les membres du Comité sur le tourisme avaient lu ce rapport. Je le regrette, sénateur Robinson.

Le PRÉSIDENT: M. Dolan, je crois qu'un des sujets que nous devrions discuter avec vous est celui des dépenses de votre bureau. Quel montant demandez-vous cette année?

M. DOLAN: Nous demandons \$650,000, le même montant que l'an dernier.

Le PRÉSIDENT: Il n'y a pas d'augmentation?

M. DOLAN: Non, nous n'avons pas réussi à obtenir une augmentation. Comme vous le savez, tous les chefs des bureaux du gouvernement demandent un montant plus élevé que celui que le gouvernement inscrit en définitive dans les crédits. Nous avons demandé plus, mais nous n'avons reçu que le même montant.

Le PRÉSIDENT: Combien de ce montant sera-t-il dépensé en publicité? La majeure partie?

M. DOLAN: C'est exact, la majeure partie.

Le PRÉSIDENT: Pourriez-vous le répartir entre les brochures et la publicité?

M. DOLAN: Oui. Dans notre campagne de publicité cette année, nous avons dépensé à peu près \$432,000 de ce montant pour l'année financière courante, la dernière année financière et une partie de la présente année financière.

Le PRÉSIDENT: La plus grande partie aux Etats-Unis?

M. DOLAN: Tout aux Etats-Unis.

L'hon. M. BISHOP: Est-ce que cela comprend les frais d'imprimerie?

M. DOLAN: Non. L'impression de nos nouveaux feuillets coûterait de \$75,000 à \$80,000 — les trois nouveaux livrets que j'ai édités — un sur le ski, un sur la pêche et celui auquel le sénateur Robinson a fait allusion.

L'hon. M. BISHOP: Qui imprime ces livrets?

M. DOLAN: Deux furent imprimés par Ronalds et la Southam Press . . .

Le PRÉSIDENT: C'est un livret digne d'éloge.

M. DOLAN: Et le livret sur la pêche, que, je crois, vous avez tous vu, a été imprimé par la *Gazette*. Pour la première fois, nous nous sommes occupés du ski et avons publié un petit livret sur le ski cette année. Nous changeons le genre de ces livrets. Nous avons toujours publié un livret général, mais nous nous efforçons de publier nos autres livrets touristiques sous forme de livret de poche,

parce que nous nous apercevons que les touristes les mettent dans leurs poches et les utilisent plus fréquemment. La vogue du gros, gros livret est passée, je crois; et le format de poche est beaucoup plus populaire chez les touristes.

L'hon. M. ROBINSON: C'est beaucoup plus convenable et commode.

M. DOLAN: Les touristes peuvent les apporter.

Le PRÉSIDENT: Quel a été le résultat de la campagne que vous avez faite dans les journaux du Canada l'an dernier?

M. DOLAN: Cette campagne a rapporté de très bons résultats. Je crois que nous en avons parlé au cours de la séance de l'an dernier, alors que je vins devant vous. Nous croyons que la saison dernière étant la première saison complète de l'après-guerre pour le tourisme, nous devrions faire appel à nos populations qui s'occupent des touristes de leur montrer de la courtoisie, être polies et hospitalières; nous les avons avertis au sujet des prix. La réaction a été excellente. Et je désire ajouter à ce que M. Gibson a dit: les éditeurs et directeurs de journaux et les éditeurs de magazines nous ont donné une assistance énorme par leurs éditoriaux et autres articles. Comme résultat, l'Association canadienne des bureaux touristiques et de publicité a maintenant chaque année ce que l'on appelle une semaine touristique, toujours vers le début de la saison, de bonne heure en mai, afin de prévenir les fournisseurs des touristes de maintenir la bonne réputation du Canada pour la courtoisie et le franc jeu.

Le PRÉSIDENT: Croyez-vous que ce genre de campagne ne devrait pas être pris en considération? Vous disiez, il y a quelques instants, que ces pourvoyeurs de touristes ne pouvaient pas revenir aux méthodes de l'avant-guerre et qu'ils devaient rehausser le degré du service qu'ils donnent. Est-ce qu'une campagne de ce genre serait avantageuse?

M. DOLAN: Oui, et c'est une des questions que nous discuterons au cours de la prochaine conférence touristique fédérale-provinciale qui se réunira cet automne. M. le Président, nos amis américains nous disent que nous devons dépenser un peu plus d'argent pour la publicité en dehors du pays. Cela a eu pour résultat que nous n'avons pu déclencher ce que nous aurions voulu être une campagne plus vaste au Canada. J'espère que nous obtiendrons suffisamment de fonds pour faire une campagne de ce genre tous les ans.

L'hon. M. BISHOP: Ne croyez-vous qu'il y a occasion de développer l'industrie touristique de la Gatineau en comparaison avec celle des territoires au nord de Montréal?

M. DOLAN: J'ai toujours été de cet avis, sénateur Bishop. Je ne puis pas comprendre pourquoi nous n'avons pas un développement plus important dans la région de la Gatineau. Toutefois, j'apprends qu'au cours des deux dernières années, il y a été créé un ou deux établissements. La Gatineau est excellente pour le ski-amateur; la Gatineau pourrait avoir non seulement une saison d'hiver, mais aussi une saison d'été. Ce que nous essayons de faire au Canada, c'est de prolonger la saison touristique. Elle est trop courte. J'ai fait la suggestion que, soit par législation ou par des conférences avec les organisations ouvrières et les industriels, etc., nous pourrions établir un régime de vacances distribuées au cours de l'année, de sorte que tout le monde ne quitterait pas les usines et les bureaux pendant l'été; et aussi, de changer la date de la fête du travail, en la fixant au troisième lundi de septembre au lieu du premier lundi. Si cela était fait, la saison touristique serait prolongée dans le Canada de l'est et de l'ouest et certainement dans le Canada central.

L'hon. M. BISHOP: Le jour du travail est une fête internationale.

M. DOLAN: Oui, et je puis dire que lorsque j'ai assisté à la conférence de l'association nationale des officiers de tourisme à Chicago, l'an dernier — ils avaient eu la générosité d'accorder au Canada un siège honoraire dans leur conseil d'administration et j'étais présent à leurs conférences — le programme de prolonger les vacances de la fête du travail et de distribuer les vacances par toutes les saisons de l'année fut proposé par cette excellente organisation qui représente tous les chefs du tourisme aux Etats-Unis. Ils étudient ce programme et sont en contact avec les autorités compétentes aux Etats-Unis pour savoir si elles ne seront pas d'accord. Quelques-unes des grandes corporations comme la General Motors et la General Electric ont déjà accepté l'idée et s'efforcent de convaincre leurs employés de ne pas tous prendre leurs vacances pendant la même saison. Les autorités des écoles aux Etats-Unis, qui ont été consultées, sont d'accord avec la proposition que la date des vacances devrait être retardée à plus tard dans la saison. La fête du travail, cette année, par exemple, est le premier jour de septembre. Cela amènera une forte perte pour l'industrie du tourisme au Canada, parce que les Américains voudront rentrer aux Etats-Unis afin de renvoyer leurs enfants aux écoles. Si nous pouvions retarder la date de la fête du travail de trois semaines, cela serait d'une valeur immense.

L'hon. M. BISHOP: La difficulté, c'est que les écoles ouvrent au début de septembre, immédiatement après la fête du travail.

M. DOLAN: Nous essayons de persuader les autorités de l'enseignement de retarder la date de trois semaines.

Le PRÉSIDENT: Je suppose qu'il y aurait une opposition formidable de la part des enfants à ce sujet?

M. DOLAN: Oui je suis certain que les enfants s'y opposeraient. Ils n'aimeraient pas cela.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions? Je crois que nous avons épuisé le sujet. Nous vous sommes très reconnaissants, M. Dolan, de tous les renseignements que vous nous avez apportés.

M. DOLAN: Je suis charmé de voir que le Comité y prend autant d'intérêt.

L'hon M. MURDOCK propose que le sénateur Buchanan et le sénateur Bishop, comme journalistes d'expérience, fassent un rapport et y insèrent cette partie des dépositions entendues ce matin qu'ils jugeront opportunes.

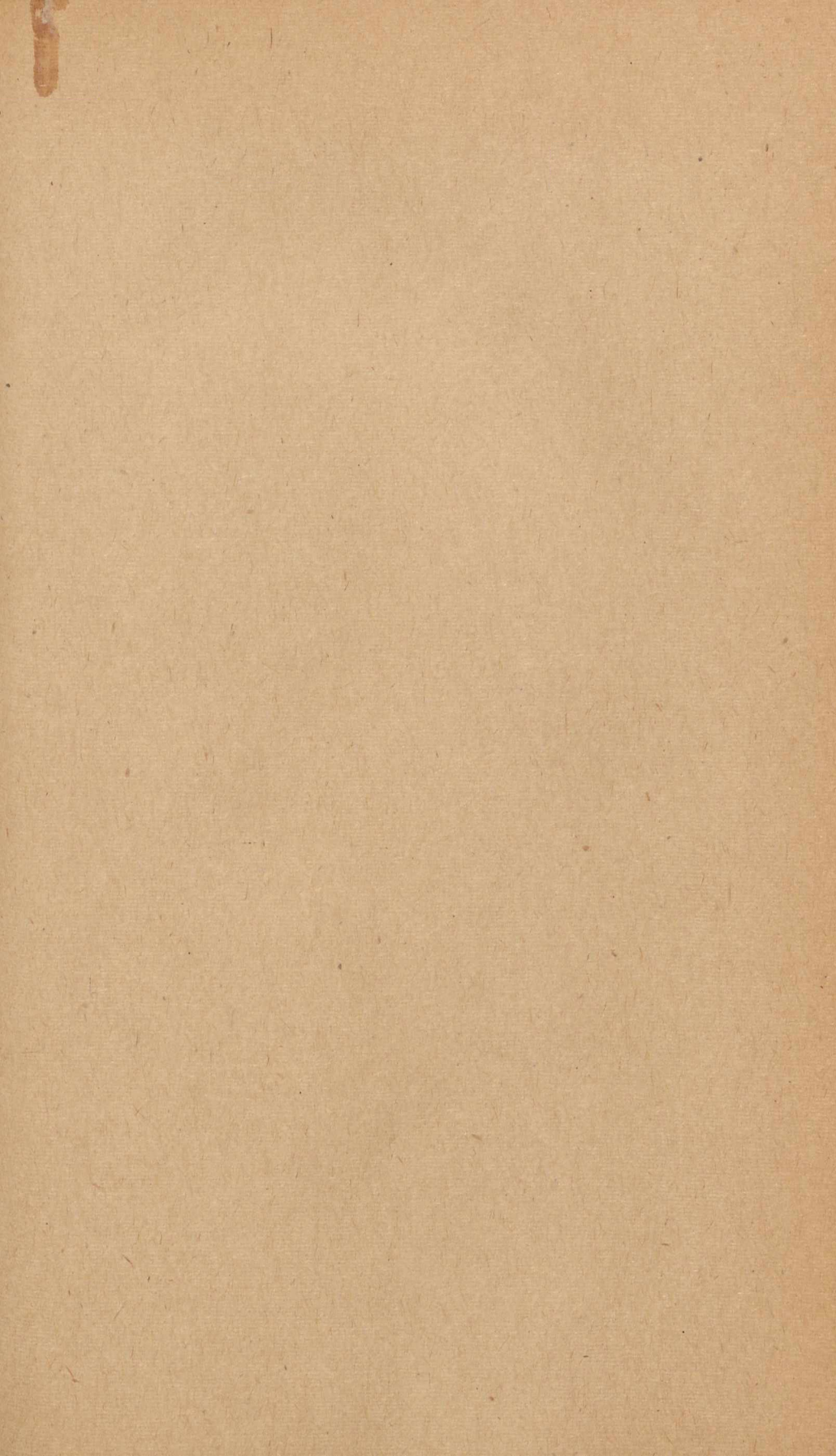
(La motion est acceptée.)

Sur résolution il fut décidé de faire imprimer 600 exemplaires en langue anglaise et 200 en langue française des témoignages entendus aujourd'hui.

A 11 h. 50 du matin, la séance est levée.











BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT  
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00507 415 1